



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 7 octobre 2024, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es) :

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis
Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin
Siège #3 - Monsieur Éric Morissette
Siège #4 - Madame Nadia Hébert
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon
Siège #6 - Madame Claudia Quirion

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. M. Karl Peguy Saint-Fort, directeur général et greffier-trésorier, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit :

**RÉSOLUTION: 2024-10-338 / DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE
MOISSON MAURICIE / CENTRE DU QUÉBEC**

CONSIDÉRANT la demande sollicitée par Moisson Mauricie / Centre-du-Québec pour l'aide alimentaire apportée dans notre communauté;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif poursuivi à travers cette requête consiste à établir un partenariat afin de réaliser des actions communes pour le bien des personnes en situation de vulnérabilité;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de la conseillère Claudia Quirion et appuyée par le conseiller Jacques Pépin et résolu unanimement :

- **D'AUTORISER** le versement de contribution pour l'année 2025 au montant de 100 \$ à Moisson Mauricie / Centre-du-Québec

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **10 octobre 2024**.

Karl Peguy Saint-Fort

Directeur général et greffier-trésorier